

221C0336  
FR0010478248-FS0102

11 février 2021

**Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**ATARI**  
(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 10 février 2021, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissement de seuils suivantes, intervenus le 9 février 2021 :
  - la société de droit américain (Etat du Colorado) LR Interactive Holdings<sup>1</sup>, LLC (1209 Pearl Street, Suite 1, Boulder, CO, 80302, Etats-Unis) a déclaré, avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ATARI et ne plus détenir aucune action ATARI ; et
  - la société de droit américain (Etat du Colorado) Irata LLC<sup>1</sup> (7424 S University Blvd Unit E #207, Centennial, Colorado 80122, USA), a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote de la société ATARI et détenir individuellement 50 509 252 actions ATARI représentant autant de droits de vote, soit 16,94% du capital et 16,91% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ces franchissements de seuils résultent du transfert de l'ensemble des actions ATARI détenues par la société LR Interactive Holdings au profit de la société Irata LLC dans le cadre d'une réorganisation interne des actifs.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

La société Irata LLC déclare :

« Cette réorganisation interne des actifs a été effectuée sans aucun financement.

- M. Wade J. Rosen agit seul et envisage de poursuivre des acquisitions d'actions d'ATARI, sans dépasser 30% du capital et des droits de vote d'ATARI. M. Wade J. Rosen n'envisage pas d'acquérir le contrôle d'ATARI ;
- M. Wade J. Rosen soutient la société ATARI dans la mise en œuvre de son *business plan* actuel et dans l'élaboration d'un plan stratégique pour le futur. Cela étant, M. Wade J. Rosen n'a pas l'intention de procéder à de quelconques opérations en matière de :

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Wade J. Rosen.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 298 152 729 actions représentant 298 739 960 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- a) fusion, de réorganisation, de liquidation, ou de transfert d'une partie substantielle des actifs de l'émetteur ou de toute personne qu'il contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ;
  - b) modification de l'activité de l'émetteur ;
  - c) modification des statuts de l'émetteur ;
  - d) radiation des négociations d'une catégorie de titres financiers de l'émetteur ;
  - e) d'émission de titres financiers de l'émetteur.
- M. Wade J. Rosen n'est partie à aucun des accords ou instruments mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
  - M. Wade J. Rosen n'est partie à aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote d'ATARI ;
  - M. Wade J. Rosen est déjà membre du conseil d'administration d'ATARI et n'envisage aucune autre nomination. »
-